Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1987)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résultats financiers

La reddition des comptes de 1987 est basée sur le mandat de prestations entré en vigueur au début de l'exercice. La dissociation qu'il implique en ce qui concerne la responsabilité financière pour l'exploitation (CFF) et pour l'infrastructure (Confédération) a nécessité une présentation plus circonstanciée. Les données ne sont dès lors par comparables dans tous les cas avec celles de l'année précédente. Outre le compte de résultats d'entreprise, dans lequel apparaissent toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, il a été créé un compte de résultats de l'infrastructure, en conformité de l'article 15, 2e alinéa, de la loi sur les CFF. Il porte sur toutes les dépenses pour l'infrastructure ainsi que sur leur couverture.

Compte de résultats d'entreprise Aperçu

Les produits s'inscrivant à 4,59 GFr et les charges à 4,57 GFr, le compte de résultats d'entreprise se solde par un excédent de produits de 23,3 MFr. Une contribution à l'infrastructure de 218,5 MFr a pu être versée à la Confédération. Ainsi, les objectifs du nouveau mandat de prestations ont été intégralement atteints et, de plus, le résultat présenté est positif.

Comparativement aux chiffres de l'année précédente et à ceux du budget, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Produits					
Trafic voyageurs	1 206,7	1 261,0	1 262,3	+ 55,6	+ 4,6
Trafic marchandises	1 178,7	1 208,0	1 152,4	- 26,3	- 2,2
Indemnité compensatrice Aide initiale pour le ferroutage	662,0 16,4	510,0	510,0	-152,0 - 16,4	- 23,0
		0.070.0	- 0.004.7		1.5
Produits de transport	3 063,8	2 979,0	2 924,7	-139,1	- 4,5
Produits accessoires Prestations propres pour le compte	483,1	526,1	511,5	+ 28,4	+ 5,9
des investissements	180,4	172.0	196.8	+ 16,4	+ 9,1
Prestations pour ordres de magasin	127,7	119,0	124,5	- 3,2	- 2,5
Prestations pour le CRI 1	_	787,0	794,5	+794,5	
Autres produits	48,6	44,2	39,4	- 9,2	-18,9
Total	3 903,6	4 627,3	4 591,4	+687,8	+ 17,6
Charges					
Charges de personnel	2 501,4	2 571,2	2 523,2	+ 21,8	+ 0,9
Dépenses de choses	928,4	976,3	986,7	+ 58,3	+ 6,3
Amortissements	505,0	518,0	523,1	+ 18,1	+ 3,6
Intérêts	231,4	244,2	242,5	+ 11,1	+ 4,8
Gros entretien résultant d'ordres d'investissement	000	100.0	66.0	16.0	10.0
Contribution versée à la Confédération	82,3	100,0	66,0	- 16,3	- 19,8
pour l'infrastructure		211,0	218.5	+218,5	
Autres charges	11,9	6,6	8,1	- 3,8	-31,9
Total	4 260,4	4 627,3	4 568,1	+307,7	+ 7,2
Déficit	356,8	_	_		
Excédent de produits	-		23,3		
¹ Compte de résultats de l'infrastructure					

Les deux nouveaux postes nécessités par le mandat de prestations 1987, «Prestations pour le CRI» au chapitre des produits et «Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure» au chapitre des charges, occasionnent des chiffres d'ensemble nettement plus élevés que les années précédentes, rendant ainsi la comparaison difficile. Un autre changement résulte de la nouvelle méthode de calcul de l'indemnité compensatrice, qui ne porte plus que sur les frais d'exploitation non couverts.

Le total des produits, 4591,4 MFr, est supérieur de 687,8 MFr (17,6%) au compte de 1986. Les produits de transport s'établissent à 2924,7 MFr, soit

63,7% de l'ensemble des produits. Ce chiffre est inférieur de 35,9 MFr (0,8%) aux prévisions, étant donné que les produits du trafic marchandises et les produits accessoires sont restés en retrait des montants budgétisés. Les autres postes de produits n'ont pas permis de combler la lacune.

Les charges se sont élevées au total à 4568,1 MFr, soit 307,7 MFr ou 7,2% de plus qu'en 1986. Pour presque trois quarts, l'accroissement est dû à la contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure, qui figure pour 218,5 MFr ou 4,8% dans l'ensemble des charges. Il s'en est fallu de 59,2 MFr (1,3%) que le chiffre budgétisé ne soit atteint. Les économies au chapitre des charges (charges de personnel et gros entretien résultant d'ordres d'investissements) dépassent de 23,3 MFr la différence en moins au chapitre des produits. Cet excédent de produits est porté au bilan à titre de réserve destinée à couvrir de futurs déficits.

Produits

Produits de transport	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Trafic voyageurs	1 206,7	1 261,0	1 262,3	+ 55,6	+ 4,6
Transport de voyageurs Bagages Automobiles accompagnées	1 179,5 22,6 4,6	1 232,0 24,0 5,0	1 234,6 22,5 5,2	+ 55,1 - 0,1 + 0,6	+ 4,7 - 0,4 + 13,0
Trafic marchandises	1 178,7	1 208,0	1 152,4	- 26,3	- 2,2
Cargo Rail Cargo Combi Cargo Domicile Prestations spéciales et entrepôts Poste	807,8 60,7 157,4 47,7 105,1	816,0 66,0 177,0 47,0 102,0	774,6 59,6 158,6 53,9 105,7	- 33,2 - 1,1 + 1,2 + 6,2 + 0,6	- 4,1 - 1,8 + 0,8 + 13,0 + 0,6
	2 385,4	2 469,0	2 414,7	+ 29,3	+ 1,2
Indemnité compensatrice	662,0	510,0	510,0	-152,0	- 23,0
Trafic voyageurs régional Cargo Domicile Ferroutage	612,0 50,0 —	495,0 — 15,0	495,0 - 15,0	-117,0 - 50,0 + 15,0	- 19,1 :
Aide initiale pour le ferroutage	16,4	_	_	- 16,4	
Total	3 063,8	2 979,0	2 924,7	-139,1	- 4,5

Les chiffres relatifs au volume des transports sont commentés en détail dans la partie «Marketing et production».

L'indemnité compensatrice versée par la Confédération est basée sur les principes du mandat de prestations 1987, aux termes duquel seuls sont compensés les coûts d'exploitation non couverts, à l'exclusion des dépenses pour l'infrastructure, supportées par la Confédération. Outre le trafic voyageurs régional, le ferroutage est maintenant aussi considéré comme prestation de service public. En revanche, Cargo Domicile ne donne plus lieu à aucune indemnité depuis fin 1986.

Produits accessoires	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Prestations d'exploitation pour des tiers	95,2	113,9	119,6	+ 24,4	+ 25,6
Service commun Service des trains et de la traction Autres	73,5 14,7 7,0	90,1 15,0 8,8	96,2 14,2 9,2	+ 22,7 - 0,5 + 2,2	+ 30,9 - 3,4 + 31,4
Prestations de service pour des tiers	16,5	15,4	14,8	- 1,7	- 10,3
Agence CNA, tenues de comptes Autres	6,2 10,3	5,3 10,1	5,6 9,2	- 0,6 - 1,1	- 9,7 - 10,7
Livraisons et autres prestations pour des tiers	65,9	77,9	68,4	+ 2,5	+ 3,8
Fermages et locations	161,9	169,0	164,8	+ 2,9	+ 1,8
Bien-fonds, appartements, locaux Véhicules Exploitations affermées Autres	52,3 26,9 81,1 1,6	49,4 35,4 82,7 1,5	48,0 29,3 86,1 1,4	- 4,3 + 2,4 + 5,0 - 0,2	- 8,2 + 8,9 + 6,2 - 12,5

Ventes d'énergie	75,1	73,7	75,6	+ 0,5	+ 0,7
Ventes d'imprimés	6,0	5,2	6,0		
Divers produits	62,5	71,0	62,3	- 0,2	- 0,3
Provisions Change Taxes	11,8 17,2 3,6	10,7 18,0 3,1	10,6 17,3 3,6	- 1,2 + 0,1 -	- 10,2 + 0,6 -
Intérêts actifs et divers produits financiers Participations aux frais, contributions	3,6	6,4	3,6		_
et autres	26,3	32,8	27,2	+ 0,9	+ 3,4
Total	483,1	526,1	511,5	+ 28,4	+ 5,9

Par rapport à 1986, les produits accessoires ont progressé de 28,4 MFr (5,9%). La plus forte augmentation (22,7 MFr) résulte du service commun. De nombreux décomptes de constructions ayant des répercussions financières pour les réseaux étrangers et les chemins de fer privés suisses ont entraîné un relèvement proportionnel des indemnités de co-utilisation. Il a été possible d'accroître les produits des fermages de 5 MFr (6,2%). En revanche, les produits résultant de la location de biens-fonds, d'appartements et de locaux ont rétrogradé, étant donné que les produits de 1986 comprennent une indemnité unique de 5,1 MFr concernant un droit de superficie. Les produits ordinaires de ce secteur ont dès lors progressé de 1,7%.

Autres postes de produits	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements Prestations pour ordres de magasin Prestation pour le CRI Produits hors exploitation et	180,4 127,7 –	172,0 119,0 787,0	196,8 124,5 794,5	+ 16,4 - 3,2 +794,5	+ 9,1 - 2,5
extraordinaires	48,6	44,2	39,4	- 9,2	- 18,9

Le montant des prestations propres pour le compte des investissements varie en fonction du volume des investissements et de l'affectation du personnel propre à des travaux dans le domaine des investissements.

Les produits résultant des prestations pour ordres de magasin, auxquelles les mêmes considérations sont applicables, sont restés de peu en deçà du résultat de l'année précédente.

Le montant le plus élevé de ces produits est celui des prestations des CFF pour le compte de résultats de l'infrastructure. Avec 794,5 MFr, il dépasse de 1% le budget. Pour le détail, voir sous «Compte de résultats de l'infrastructure».

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent en particulier, outre les produits uniques ou imputables à une autre période comptable, les gains sur les cours du change (8 MFr), les produits de participations (15,3 MFr) et les intérêts sur les prêts et les valeurs (8,3 MFr) ainsi que les produits des biens-fonds acquis à titre prévisionnel (4,7 MFr).

Charges

Charges de personnel	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Traitements	1 804,2	1 852,9	1 813,6	+ 9,4	+ 0,5
Traitements de base et forfaitaires Autres éléments des traitements Allocations de renchérissement A déduire: participations de tiers	1 465,1 2,8 362,3 - 26,0	1 493,8 3,2 381,9 - 26,0	1 470,1 5,4 363,4 - 25,3	+ 5,0 + 2,6 + 1,1 - 0,7	+ 0,3 + 92,9 + 0,3 - 2,7

Allocations et indemnités	235,4	244,3	238,2	+ 2,8	+ 1,2
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger Allocations pour enfants Gratifications pour ancienneté de	96,6 37,6	98,4 39,2	96,8 36,7	+ 0,2 - 0,9	+ 0,2 - 2,4
service Indemnités pour service du dimanche Indemnités pour horaire de service	11,5 27,5	13,8 28,0	11,9 28,3	+ 0,4 + 0,8	+ 3,5 + 2,9
irrégulier Indemnités pour service de nuit Autres	6,3 50,0 5,9	6,6 52,1 6,2	6,3 50,4 7,8	- + 0,4 + 1,9	+ 0,8 + 32,2
Contributions aux assurances du personnel	238,1	243,1	244,5	+ 6,4	+ 2,7
Contributions à la Caisse de pensions et de secours Contributions à l'AVS/AI/APG/AC Contributions à l'assurance-accidents Autres A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	94,1 103,3 49,0 0,4 - 8,7	95,4 105,8 50,9 0,4 - 9,4	98,0 104,0 49,8 1,7	+ 3,9 + 0,7 + 0,8 + 1,3 + 0,3	+ 4,1 + 0,7 + 1,6 + 325,0 + 3,4
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	223,7	230,9	226,9	+ 3,2	+ 1,4
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes et amortissement de la charge supplémentaire grevant la	101,0	102,3	104,1	+ 3,1	+ 3,1
réserve mathématique CPS	122,7	128,6	122,8	+ 0,1	+ 0,1
Total	2 501,4	2 571,2	2 523,2	+ 21,8	+ 0,9

L'accroissement des charges de personnel par rapport au compte de 1986, de 21,8 MFr ou 0,9%, est dû pour l'essentiel aux raisons que voici.

	MFr
Augmentation de l'effectif (personnel permanent -95,	
personnel en formation +293, auxiliaires +2)	+ 1,4
Diminution des attributions de congés non payés	+ 3,3
Allocations aux chefs de train et aux mécaniciens	
depuis le 1er juin 1987	+ 1,8
Mesures particulières à Genève (sans CPS)	+ 1,7
Règlement comptant d'arriérés de jours de repos et de vacances	+ 1,0
Progression des prestations donnant lieu à indemnité	+ 3,2
Besoin accru de cotisations uniques à la CPS	+ 2,0
Incorporation de l'allocation de résidence dans le gain	
assuré à la CPS jusqu'à concurrence de 1000 francs	
 cotisations périodiques 	+ 2,4
 intérêt du déficit 	+ 3,3
Divers	+ 1,7
Total	+21,8

Le 1er janvier 1982, les traitements avaient été stabilisés à un indice des prix à la consommation de 87,5 points (décembre 1982 = 100). Une allocation de renchérissement de 24,5%, inchangée par rapport à 1986, a été versée pour 1987. Ainsi, avec une moyenne annuelle de 109,8 points, le renchérissement a été compensé jusqu'à un indice de 108,9 points.

Au 1er janvier 1987, l'allocation de résidence a été intégrée dans le gain assuré à la CPS jusqu'à concurrence de 1000 francs, ce qui a occasionné le relèvement des cotisations périodiques aussi bien que l'augmentation de l'intérêt du déficit de la réserve mathématique de la CPS. Les cotisations uniques de l'employeur, de 82,5 MFr, ont été portées au déficit de la CPS.

Sous «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes» figure, en plus des 3 MFr d'allocations de renchérissement accordées aux bénéficiaires de suppléments de rentes, un montant de 119,8 MFr au titre d'annuités d'amortissement de la charge supplémentaire qui grève la réserve mathématique de la caisse de pensions, à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes. Il s'agit de

tranches de 28,7 MFr (incorporation de 1977), 14 MFr (1980), 16,4 MFr (1982), 46,6 MFr (1/7/1984), 5 MFr (1985) et 9,1 MFr (1986). Le montant restant à amortir s'établit à 633,4 MFr à fin 1987.

L'écart en moins par rapport au budget, de 48 MFr ou 1,9%, résulte principalement de l'effectif inférieur de 504 unités et du renchérissement de 1% en retrait comparativement aux chiffres préétablis.

Dépenses de choses	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Matières	304,7	311,5	320,4	+ 15,7	+ 5,2
Prestations de tiers pour entretien	114,5	111,5	127,5	+ 13,0	+ 11,4
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	133,7	156,5	144,9	+ 11,2	+ 8,4
Prestations d'exploitation Renforts de personnel Provisions	72,4 31,8 29,5	92,3 36,2 28,0	81,0 36,1 27,8	+ 8,6 + 4,3 - 1,7	
Fermages et locations	43,1	48,4	46,3	+ 3,2	+ 7,4
Bien-fonds Véhicules ferroviaires Autres	7,8 27,9 7,4	7,4 33,9 7,1	7,5 31,4 7,4	- 0,3 + 3,5 -	
Energie fournie par des tiers	190,1	194,3	188,5	- 1,6	- 0,8
Courant de traction Autre	156,9 33,2	159,6 34,7	155,8 32,7	- 1,1 - 0,5	
Assurances et dommages-intérêts	12,4	15,4	16,7	+ 4,3	+ 34,7
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	32,5	35,0	35,9	+ 3,4	+ 10,5
Indemnités pour voyages de service	12,9	13,9	13,8	+ 0,9	
Indemnités journalières et en cas d'absence Autres remboursements	18,2 1,4	19,6 1,5	20,5 1,6	+ 2,3 + 0,2	
Honoraires	21,3	21,8	23,3	+ 2,0	+ 9,4
Diverses prestations de tiers	76,1	81,9	83,2	+ 7,1	+ 9,3
Impôts, taxes et droits Imprimés, annonces Contributions et indemnités Autres	26,1 25,6 14,4 10,0	27,3 23,9 15,3 15,4	27,7 27,6 15,8 12,1	+ 1,6 + 2,0 + 1,4 + 2,1	
Total	928,4	976,3	986,7	+ 58,3	+ 6,3

Par rapport à 1986, les dépenses de choses ont progressé de 58,3 MFr (6,3%). L'augmentation est ainsi nettement supérieure au renchérissement. Suite aux exigences et aux prestations accrues de l'exploitation ainsi qu'aux dégâts résultant des intempéries au Saint-Gothard, les dépenses pour l'entretien des installations fixes et des véhicules se sont amplifiées, comme le montre la progression des dépenses de matières (+15,7 MFr), des prestations de tiers pour entretien (+13 MFr) et des renforts de personnel (+4,3 MFr).

L'augmentation des taux de location et les locations accrues de wagons spéciaux ont entraîné une progression de 3,5 MFr du poste correspondant. Le mouvement ascendant des assurances résulte en premier lieu d'un nouveau contrat avec la CNA. L'accroissement des indemnités journalières et en cas d'absence (2,3 MFr) reflète l'augmentation des prestations d'exploitation. Grâce à une production propre plus élevée, la somme consacrée à l'achat d'énergie a diminué d'une année à l'autre.

Le dépassement du budget, relativement faible dans l'ensemble (10,4 MFr ou 1,1%) est aussi imputable, en définitive, aux travaux d'entretien.

Amortissements	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Amortissements des immobilisations Amortissements des fonds de roulement	503,7 1,3	516,0 2,0	520,9 2,2	+ 17,2 + 0,9	+ 3,4 + 69,2
Total	505,0	518.0	523,1	+ 18.1	+ 3.6

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,4% (taux moyen) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires 266,2 MFr Usines électriques et ateliers 40,9 MFr Véhicules 213,8 MFr

L'augmentation des amortissements, de 17,2 MFr, résulte du volume accru des immobilisations.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

Intérêts	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Intérêts des engagements à long terme	184,6	196,6	195,6	+ 11,0	+ 6,0
Intérêts des prêts de la Confédération Intérêts des bons de dépôt de la CPS Intérêts des autres prêts	59,9 122,4 2,3	65,3 129,6 1,7	63,6 130,4 1,6	+ 3,7 + 8,0 - 0,7	
Intérêts des engagements à court terme	46,8	47,6	46,9	+ 0,1	
Total	231,4	244,2	242,5	+ 11,1	+ 4,8

Comparativement à 1986, les intérêts des engagements à long terme s'accroissent de 11 MFr, conséquence d'un emprunt de 200 MFr contracté à la Caisse de pensions et de secours sous forme de bons de dépôt, et de la conversion d'un prêt de la Confédération à un taux d'intérêt plus élevé.

Autres postes de charges	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements Contribution versée à la Confédération	82,3	100,0	66,0	- 16,3	- 19,8
pour l'infrastructure Constitution de provisions Charges hors exploitation et	_ 1,5	211,0 1,5	218,5 1,5	+218,5 —	
extraordinaires	10,4	5,1	6,6	- 3,8	- 36,5

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissements inclut notamment les dépenses non actives auxquelles donnent lieu les ouvrages achevés. Le recul par rapport à l'année précédente découle de l'achèvement des travaux du tunnel de base du Hauenstein et, comparativement au budget, d'une part relativement modeste de dépenses non actives pour les objets décomptés en 1987.

La contribution à verser à la Confédération pour l'infrastructure avait été inscrite au budget pour un montant de 211 MFr. L'adaptation de différents postes préétablis en matière de dépenses de personnel après l'approbation du budget (d'une part 24,5% d'allocation de renchérissement au lieu de 25,5 et d'autre part relèvement d'indemnités et d'allocations, incorporation d'une partie de l'allocation de résidence dans le gain assuré) a conduit à accroître la contribution pour l'infrastructure à 218,5 MFr.

La constitution de provisions représente l'attribution annuelle à la réserve pour la couverture de gros dommages. Les charges hors exploitation et extraordinaires comprennent les pertes sur les cours de change ainsi que les dépenses uniques et les sommes imputables à un autre exercice.

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses nécessaires à cet effet et leur couverture doivent figurer dans un compte de résultats de l'infrastructure (LF sur les CFF, art. 15, 2e al.).

Compte de résultats de l'infrastructure

Charges	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence B/0 MFr	C 87 %
Amortissements Intérêts Entretien ordinaire Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	250,0 138,5 300,5 98,0	253,7 138,7 349,3 52,8	+ 3,7 + 0,2 + 48,8 - 45,2	
Total	787,0	794,5	+ 7,5	+ 1,0

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés directement sur la base des données fournies par le compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrés aux investissements dans le secteur de l'infrastructure. Les deux postes de charges ne dépassent que de justesse les prévisions.

L'entretien ordinaire a notablement dépassé les prévisions (48,8 MFr ou 16,2%). Cela est dû d'une part au niveau accru de l'entretien et aux intempéries dans la région du Saint-Gothard, et d'autre part à l'incertitude régnant au moment de l'établissement du budget quant à la délimitation des dépenses. Pour ce qui est du gros entretien résultant d'ordres d'investissements, d'un montant de 66 MFr, 52,8 MFr portent sur des projets touchant l'infrastructure et figurent donc au chapitre des charges du compte de résultats de l'infrastructure.

Produits	Budget 87	Compte 87	Différence B/C 87
	MFr	MFr	MFr %
Contribution des CFF	211,0	218,5	+ 7,5
Prestation de la Confédération	576,0	576,0	
Total	787,0	794,5	+ 7,5 + 1,0

La contribution des CFF à l'infrastructure avait été fixée dans le cadre du budget à 211 MFr. Diverses données préétablies au chapitre des charges de personnel ont été modifiées après l'approbation du budget par l'Assemblée fédérale, à telle enseigne que la contribution a été relevée après coup de 7,5 MFr. La prestation de la Confédération pour l'infrastructure correspond aux prévisions.

Compte des investissements

Aperçu

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1177,5 MFr, dont 1022,1 à la charge des CFF, et dépassent de 39,5 MFr (3,5%) celles de 1986. Elles sont cependant inférieures de 102,1 MFr (8%) aux prévisions.

Le financement de ces 1177,5 MFr se répartit ainsi.

		,
Amortissements	520,9 MFr	
Gros entretien	66,0 MFr	49,8%
Contributions de tiers	155,4 MFr	13.2%
Fonds d'emprunt	435.2 MFr	37.0%

Les dépenses annuelles contiennent une tranche de 103,1 MFr du programme «écologique», commencé en 1986 et destiné à accroître l'attractivité du trafic voyageurs.

Nature des produits et des charges

Ventilé selon les charges et produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes mises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit:

	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Charges Dépenses de choses	957,6	1 107,6	980,7	+ 23,1	+ 2,4
Matières Prestations de tiers pour construction Honoraires Autres prestations de tiers Prestations propres	184,7 664,6 49,9 58,4 180,4	222,7 748,6 72,7 63,6 172,0	190,2 671,0 58,6 60,9 196,8	+ 5,5 + 6,4 + 8,7 + 2,5 + 16,4	+ 3,0 + 1,0 + 17,4 + 4,3 + 9,1
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5
Produits Produits accessoires	189,8	151,9	155,4	- 34,4	- 18,1
Contributions de tiers Divers Investissements à la charge des CFF	175,9 13,9 948,2	142,9 9,0 1 127,7	149,7 5,7 1 022,1	- 26,2 - 8,2 + 73,9	- 14,9 - 59,0 + 7,8
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5

La baisse des produits accessoires par rapport à 1986 résulte avant tout du recul de la contribution du canton de Zurich à la construction du RER, suite à la diminution des dépenses dans ce domaine. Ladite contribution s'est élevée à 100 MFr (1986 : 135 MFr), ce qui représente 66,8% de l'ensemble des contributions de tiers.

Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Compte 86 MFr	Budget 87 MFr	Compte 87 MFr	Différence 86/87 MFr	%
Immeubles et installations	907,1	1 050,8	955,6	+ 48,5	+ 5,3
Installations ferroviaires Usines électriques Ateliers	851,8 50,5 4,8	972,8 68,0 10,0	885,7 61,5 8,4	+ 33,9 + 11,0 + 3,6	+ 4,0 + 21,8 + 75,0
Véhicules	230,9	228,8	221,9	- 9,0	- 3,9
Véhicules moteurs Voitures Wagons	136,4 70,2 24,3	175,5 36,0 17,3	134,3 60,2 27,4	- 2,1 - 10,0 + 3,1	- 1,5 - 14,2 + 12,8
Total	1 138,0	1 279,6	1 177,5	+ 39,5	+ 3,5

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires sont en retrait de 87,1 MFr (9%) par rapport au budget. Cela résulte d'une part des efforts constants d'exécuter les investissements aux meilleurs prix et d'autre part des retards dans les procédures d'approbation des plans ainsi que des capacités limitées dans l'entreprise en matière d'ingénierie. Ainsi, l'évolution de l'approbation des plans, qui, de simple procédure administrative, est devenue procédure de publication des plans assortie de possibilités de recours pour toutes les parties, allonge par force les délais d'approbation.

Les 885,7 MFr investis furent affectés aux travaux suivants:

- 259,5 MFr	à la transformation et à l'extension de gares et de bâti-
	ments de service
- 193,2 MFr	au renouvellement de voies et de branchements
- 186,0 MFr	à la construction de nouvelles lignes et au doublement de voies (dont 30,9 MFr pour la ligne de l'aéroport de Genève, 14,4 MFr pour la seconde double voie Zürich HB–Zürich Altstetten et 127,8 MFr pour le RER de Zurich)
- 135,4 MFr	au perfectionnement général de lignes et d'installations de
- 135,4 WILL	la pleine voie
- 44,3 MFr	à l'achat de mobilier, de machines et d'ustensiles
- 22,8 MFr	au renouvellement de caténaires
 14,3 MFr 	à la modernisation de croisements rail-route
- 30,2 MFr	à de petits travaux de complétement et de renouvellement ainsi qu'à d'autres travaux

Au chapitre des usines électriques, les dépenses restent de 6,5 MFr en retrait des prévisions par suite de recours et de décalages dans le programme des travaux. Dans le domaine des ateliers, elles sont de 1,6 MFr inférieures au budget à cause de retards dans les livraisons et les travaux.

En raison d'écarts par rapport aux programmes d'acquisition et de livraison, les dépenses prévues pour les nouveaux véhicules sont en retrait de 6,9 MFr comparativement au budget, ce qui a aussi entraîné des dépenses en plus ou en moins dans les différentes catégories. Des sommes de 105,7 MFr et de 31,7 MFr respectivement ont été consacrées à l'achat de rames réversibles et de voitures unifiées du type IV.

Bilan

Antif	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
Actif Immobilisations Fonds de roulement Actifs transitoires Charges à amortir (CPS) Solde passif	8 425,6 949,1 98,0 726,8 356,8	8 875,6 1 494,7 72,3 633,4	+ 450,0 + 545,6 - 25,7 - 93,4 - 356,8
Total	10 556,3	11 076,0	+ 519,7
Passif Fonds propres Fonds de tiers	3 000,0 7 427,4	3 000,0 7 918,1	- + 490,7
Engagements à long terme Engagements à court terme Engagements cumulés de la CPS Passifs transitoires Réserve pour la couverture de futurs déficits	4 863,5 1 837,1 726,8 128,9	5 031,2 2 253,5 633,4 134,6	+ 167,7 + 416,4 - 93,4 + 5,7 + 23,3
Total	10 556,3	11 076,0	+ 519,7

Actif Au 31 décembre, la somme inscrite au bilan s'établissait à 11 076 MFr, ce qui dénote une hausse de 519,7 MFr ou 4,9%.

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules a évolué comme il suit.

	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
Installations ferroviaires Usines électriques Ateliers Véhicules Bien-fonds acquis à titre prévisionnel	8 703,9 1 115,6 297,2 5 334,1	8 889,7 1 120,7 300,6 5 477,3 171,9	+ 185,8 + 5,1 + 3,4 + 143,2 + 171,9
Total des valeurs de construction ou d'acquisition Déduction des amortissements cumulés		15 960,2 -9 748,3	+ 509,4 + 447,7
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction ou d'acquisition	6 150,2	6 211,9	+ 61,7

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 15 960,2 MFr, l'infrastructure représente 9093,1 MFr, ou 57%.

La forte hausse des valeurs de construction ou d'acquisition, de 509,4 MFr, résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées et du transfert du groupe jusque-là autonome des biens-fonds acquis à titre prévisionnel (171,9 MFr). Déduction faite des amortissements cumulés (447,7 MFr), la valeur au bilan est en progression de 61,7 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 555,4 MFr, pour s'inscrire à 2476,8 MFr, en raison des grands ouvrages inachevés.

En ce qui concerne les fonds de roulement, les comptes courants actifs ont augmenté de 10,8 MFr, les stocks de matériel de 20,4 MFr et les commandes de 3,9 MFr. En revanche, les avoirs en caisse et en comptes de chèques postaux ont diminué de 30,4 MFr, les avoirs en banque de 10,1 MFr, les crédits de clients de 19,6 MFr et les valeurs en portefeuille de 5,4 MFr.

Les fonds de roulement comprennent maintenant aussi la prestation de la Confédération pour l'infrastructure, qui ne doit être réglée qu'après l'approbation des comptes.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les emprunts des CFF à la Caisse de pensions et secours, découlant de l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Ces charges ont diminué de 93,4 MFr pour s'établir à 633,4 MFr.

En 1987, les fonds de tiers ont augmenté de 490,7 MFr pour s'inscrire à *Passif* 7918,1 MFr. La relation entre fonds propres et étrangers est de 1:2,6.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit:

	Compte 1986 MFr	Compte 1987 MFr	Différence 1986/1987 MFr
Prêts de la Confédération Bons de dépôt de la CPS Autres prêts	1 556,0 3 260,0 47,5	1 556,0 3 460,0 15,2	+ 200,0 - 32,3
Total	4 863,5	5 031,2	+ 167,7

Les emprunts à long terme sont constitués pour 30,9% de prêts de la Confédération, pour 68,8% de bons de dépôt de la CPS et pour 0,3% d'autres prêts. Vis-à-vis de la CPS, les engagements à long terme ont augmenté de 200 MFr suite à la conversion en bons de dépôt d'avoirs en compte courant. En revanche, divers prêts, de 32,3 MFr, ont été remboursés.

Les engagements à court terme sont en hausse de 416,4 MFr comparativement à 1986. Cela s'explique notamment par la progression des dettes en compte courant envers l'Administration fédérale des finances (321,1 MFr), des créances de la caisse d'épargne de l'entreprise (46,7 MFr) et par celle des dettes en compte courant envers les chemins de fer étrangers et suisses (22,6 MFr). Les autres variations se répartissent entre les comptes courants passifs avec les institutions sociales et avec des tiers, les factures de fournisseurs non échues ainsi que les provisions. Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) indiquée à l'actif.

Origine des fonds		MFr	Flux financiers
 Autofinancement Cash flow Apports de tiers Augmentation des engagements à long terme Augmentation des engagements à court terme Contributions de tiers aux investissements et divers produits d'investissements Diminution des actifs transitoires Solde passif 1986 couvert par la Confédération 	167,7 420,6 <u>155,4</u>	743,7 25,7 356,8 1740,1	
Affectation des fonds			
 Accroissement des valeurs immobilisées Investissements en 1987 Participations Biens-fonds acquis à titre prévisionnel Régularisation des valeurs Accroissement des fonds de roulement 	1177,5 10,4 2,7 1,7	1192,3 _547,8 _1740,1	
		47	

		Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
		Fr	Fr	Fr
1 C	harges			
10 C	harges de personnel	2 501 397 823	2 571 238 500	2 523 209 413
	raitements	1 804 206 183	1 852 858 700	1 813 614 063
	llocations et indemnités	235 335 259	244 324 600	238 163 209
	ontributions aux assurances du personnel ersements complémentaires pour les	238 124 581	243 131 200	244 519 522
	ssurances du personnel (CPS)	223 731 800	230 924 000	226 912 619
11 D	épenses de choses	928 429 043	976 329 500	986 735 325
М	atières	304 679 240	311 510 700	320 365 522
	restations de tiers pour entretien	114 544 505	111 469 200	127 488 387
	restations d'exploitation et de vente ar des tiers	133 665 477	156 451 500	144 941 326
Fe	ermages et locations	43 088 771	48 373 700	46 310 982
	nergie fournie par des tiers ssurances et dommages-intérêts	190 066 383	194 291 100	188 502 110
	demnités pour voyages de service et	12 451 984	15 458 700	16 761 446
re	emboursement de débours au personnel	32 505 210	35 010 100	35 915 204
	onoraires iverses prestations de tiers	21 341 049 76 086 424	21 830 800 81 933 700	23 284 238 83 166 110
	mortissements	505 032 682	518 000 000	523 134 096
	mortissements des immobilisations mortissements des fonds de roulement	503 687 805 1 344 877	516 000 000 2 000 000	520 919 563 2 214 533
	térêts			
	térêts des engagements à long terme	231 394 231 184 556 893	244 200 000	242 443 297 195 580 257
	térêts des engagements à court terme	46 837 338	196 600 000 47 600 000	46 863 040
15 G	ros entretien résultant d'ordres			
	investissements	82 299 093	100 000 000	65 972 924
16 C	ontribution versée à la Confédération pour			
	nfrastructure		211 000 000	218 500 000
17 Au	utres	11 827 163	6 554 000	8 082 617
	onstitution de provisions	1 500 000	1 500 000	1 500 000
	harges hors exploitation et extraordinaires	10 327 163	5 054 000	6 582 617
	otal .	4 260 380 035	4 627 322 000	4 568 077 672
3 E>	ccédent de produits	4 000 000 005	4 007 000 000	23 336 748
		4 260 380 035	4 627 322 000	4 591 414 420
Camp	to de vécultate de l'information et une			
Comp	te de résultats de l'infrastructure	Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
1 C	harges	Fr	Fr	Fr
	mortissements térêts		250 000 000 138 500 000	253 750 290 138 659 556
	ntretien ordinaire		300 500 000	349 289 862
	ros entretien résultant d'ordres			
	investissements		98 000 000	52 783 784
10	otal	5.88(787 000 000	794 483 492
2 <i>Pi</i>	roduits			
C	ontribution des CFF à l'infrastructure		211 000 000	218 500 000
Pi	restations de la Confédération pour			
	nfrastructure		576 000 000	575 983 492
	otal		787 000 000	794 483 492

		Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
2	Produits	Fr	Fr	Fr
20	Produits de transport	3 063 771 828	2 979 000 000	2 924 726 781
	Trafic voyageurs Transport de voyageurs Bagages Automobiles accompagnées Trafic marchandises Cargo Rail Cargo Combi Cargo Domicile Prestations spéciales/entrepôts Poste Indemnité compensatrice Trafic voyageurs régional Cargo Domicile Ferroutage Aide initiale pour le ferroutage	1 206 728 828 1 179 498 625 22 600 298 4 629 905 1 178 720 000 807 750 000 60 750 000 157 370 000 47 770 000 105 080 000 662 000 000 612 000 000 50 000 000	1 261 000 000 1 232 000 000 24 000 000 5 000 000 1 208 000 000 816 000 000 66 000 000 177 000 000 47 000 000 102 000 000 510 000 000 495 000 000	1 262 296 781 1 234 618 456 22 497 504 5 180 821 1 152 430 000 774 610 000 59 640 000 158 570 000 53 910 000 105 700 000 495 000 000
21	Produits accessoires	483 066 233	526 122 000	511 529 044
	Prestations d'exploitation pour des tiers Prestations de service pour des tiers Livraisons et autres prestations pour des tiers Fermages et locations Ventes d'énergie Ventes d'imprimés Divers	95 237 182 16 497 235 65 863 686 161 933 115 75 122 487 5 963 071 62 449 457	113 934 300 15 434 200 77 906 700 169 005 900 73 668 300 5 192 400 70 980 200	119 637 566 14 746 930 68 372 815 164 830 242 75 592 549 6 032 220
22	Prestations propres pour le compte des investissements	180 384 317	172 000 000	196 763 650
24	Prestations pour ordres de magasin	127 729 686	119 000 000	124 530 869
25	Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	- 1	787 000 000	794 483 492
26	Autres	48 603 648	44 200 000	39 380 584
	Total	3 903 555 712	4 627 322 000	4 591 414 420
3	Déficit	356 824 323	-	-
		4 260 380 035	4 627 322 000	4 591 414 420

		Compte 1986	Budget 1987	Compte 1987
		Fr	Fr	Fr
1	Charges			
11	Dépenses de choses	957 571 802	1 107 600 000	980 690 526
	Matières Prestations de tiers pour construction Acquisition de terrains et immeubles Prestations d'exploitation par des tiers Fermages et locations Energie fournie par des tiers Assurances et dommages-intérêts Honoraires Diverses prestations de tiers	184 652 677 664 617 594 11 158 888 1 570 374 662 160 2 198 719 1 541 505 49 885 651 41 284 234	222 648 000 748 617 000 6 999 000 519 000 795 000 1 306 000 1 619 000 72 731 000 52 366 000	190 180 534 671 033 869 2 596 596 1 415 130 2 247 174 1 649 284 63 012 58 587 732 52 917 195
14	Prestations propres	180 384 317	172 000 000	196 763 651
	Total	1 137 956 119	1 279 600 000	1 177 454 177
2	Produits			
21	Produits accessoires	189 816 809	151 900 000	155 368 868
	Contributions de tiers Divers	175 935 106 13 881 703	142 900 000 9 000 000	149 695 415 5 673 453
23	Investissements à la charge des CFF	948 139 310	1 127 700 000	1 022 085 309
	Total	1 137 956 119	1 279 600 000	1 177 454 177

Dilan	011 24	décem	hen t	1007	
Bilan	au 31	aecem	pre	1987	

		Compte 1986	Compte 1987
		Fr	Fr
1	Actif		
0	Immobilisations	8 425 606 182	8 875 572 73
	Immeubles, installations et véhicules Valeurs de construction ou d'acquisition Amortissements	15 450 777 264 - 9 300 628 161	15 960 162 44 - 9 748 330 81
	Valeur au bilan Ouvrages inachevés Biens-fonds acquis à titre prévisionnel	6 150 149 103 1 921 411 850 177 511 020	6 211 831 63 2 476 831 19
	Participations et avances de tiers	176 534 209	186 909 90
11	Fonds de roulement	949 119 248	1 494 715 224
	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	80 383 360	49 989 974
	Administration fédérale des finances Banques Contribution versée à la Confédération pour	28 801 946	18 732 702
	l'infrastructure Prêts et titres en portefeuille Stocks de matériel Autres créances	287 233 080 214 743 390 337 957 472	575 983 492 281 875 92 235 092 434 333 040 70
12	Actifs transitoires	97 971 060	72 316 514
3	Charges à amortir (dette CPS)	726 791 753	633 408 70
14	Solde passif	356 824 323	-
	Total	10 556 312 566	11 076 013 179
2	Passif		
20	Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
	Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
21	Fonds de tiers	7 427 435 150	7 918 055 993
	Engagements à long terme Prêts de la Confédération Bons de dépôt de la Caisse de pensions	4 863 508 643 1 556 000 000	5 031 146 468 1 556 000 000
	et de secours Autres prêts Engagements à court terme Administration fédérale des finances Institutions sociales des CFF	3 260 000 000 47 508 643 1 837 134 754 107 838 900 1 176 454 253	3 460 000 000 15 146 460 2 253 500 819 428 955 27 1 234 049 88
	Autres Engagements cumulés de la CPS	552 841 601 726 791 753	590 495 66 633 408 700
22	Passifs transitoires	128 877 416	134 620 438
24	Réserve pour la couverture de futurs déficits		23 336 748
	Total	10 556 312 566	11 076 013 179
	Obligations éventuelles Déficit de la Caisse de pensions et de secours	2 517 558 320	2 612 827 438
	(intérêts capitalisés) Autres garanties et cautions		
	Autres garanties et cautions	16 735 000	16 788 000



Fiduciaire Générale SA

Schauplatzgasse 21 Case postale 2613 3001 Berne Téléphone 031-21 61 11 Téléfax 031-21 04 95 Télex 911 881

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

au conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1987.

Nous avons constaté que:

- le bilan, le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats d'infrastructure et le compte des investissements concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Berne, le 11 mars 1988

FIDUCIAIRE GENERALE SA

H.U. Käser

Aperçu	chronologique	
		1946

1	Prestations d'exploitation et de tra en millions d'unités	fic 39,6	47,7	54,2	59,6	61.7	62.0	64.7	65.0
2 3 4	Trains de voyageurs, trains-km Trains marchandises, trains-km Trafic voyageurs Voyageurs	13,5 206,4	14,2 193,9	23,5 225,8	29,9 230,8	61,7 26,8 210,6	63,9 29,0 205,5	64,7 28,7 203,4	65,2 29,0 205,6
5 6	voyageurs-km Trafic marchandises: tonnes tonnes-km	5 444,5 16,9 1 701,9	5 615,7 18,0 2 083,2	6 998,4 29,2 4 043,8	8 168,3 45,6 6 592,3	7 984,2 34,5 5 141,4	8 028,4 38,9 5 932,5	8 094,1 39,9 6 218,0	8 294,1 44,0 6 956,2
	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne ann	uualla)							
7 8 9	Propre personnel Ouvriers d'entrepreneur Total	34 572 1 900 36 472	36 904 912 37 816	39 904 1 030 40 934	40 677 853 41 530	40 867 655 41 522	38 540 493 39 033	38 003 481 38 484	38 113
	Compte de résultats en millions de	francs							
10	Charges Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	438,0	819,0	1 448,0	1 416,3	1 424,3	1 458,6
11	Allocations supplémentaires et								
12	indemnités diverses, uniformes Rétribution du propre personnel	17,5 248,7	21,3 309,8	33,6 471,6	80,6 899,6	125,0 1 573,0	119,9 1 536,2	114,4 1 538,7	115,6 1 574,2
13	Contributions à la CPS, à l'AVS/ Al/APG/AC et à la CNA Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérisse-	25,9	38,8	63,0	111,4	153,8	170,6	167,5	168,4
15 16	ment aux bénéficiaires de rentes Assurance du propre personnel Dépenses pour main-d'œuvre	37,2 63,1	45,4 84,2	50,5 113,5	75,5 186,9	116,6 270,4	128,9 299,5	132,9 300,4	128,9 297,3
10	étrangère à l'administration	12,7	7,3	12,0	22,3	36,8	29,9	29,5	8,9*
17 18	Total des charges de personnel En % de l'ensemble des charges	324,5 59,5%	401,3 62,0%	597,1 59,9%	1 108,8 60,8%	1 880,2 63,8%	1 865,6 61,6%	1 868,6 61,8%	1 880,4* 60,7%
19 20 21 22 23	Dépenses de choses et divers En % de l'ensemble des charges Amortissements des immobilisations Intérêts et autres frais financiers Total des amortissements, intérêts	96,7 17,7% 70,7 53,9	118,5 18,3% 76,5 51,3	214,9 21,6% 132,8 51,6	380,9 20,9% 214,2 118,9	485,0 16,5% 300,7 280,8	493,6 16,3% 340,3 329,9	483,5 16,0% 344,9 326,4	504,1* 16,3% 384,6 328,7
24	et autres frais financiers En % de l'ensemble des charges	124,6 22,8%	127,8 19,7%	184,4 18,5%	333,1 18,3%	581,5 19,7%	670,2 22,1%	671,3 22,2%	713,3 23,0%
25	Total des charges	545,8	647,6	996,4	1 822,8	2 946,7	3 029,4	3 023,4	3 097,8
26 27 28 29 30 31	Produits Trafic voyageurs Trafic marchandises Produits de transport Autres produits Indemnité compensatrice Aide initiale pour le ferroutage	258,4 305,4 563,8 56,4	264,7 325,0 589,7 59,5	410,0 582,4 992,4 102,2	636,4 978,4 1 614,8 211,7 —	793,5 1 056,1 1 849,6 314,3 160,0	842,2 986,5 1 828,7 317,4 195,0	863,0 974,3 1 837,3 313,5 250,0	868,2 1 034,6 1 902,8 320,6 250,0
32	Total des produits	620,2	649,2	1 094,6	1 826,5	2 323,9	2 341,1	2 400,8	2 473,4
33 34 35 36 37	Résultat Excédent des produits ou des charges Charges extraordinaires Bénéfice ou déficit de l'année Versement à la réserve légale Intérêt sur le capital de dotation	74,4 49,0 25,4 9,4 16,0	1,6 1,6 —	98,2 70,2 28,0 8,0 16,0	3,7 3,7 —	-622,8 -622,8 622,8	-688,3 -688,3 	-622,6 -622,6 	-624,4 -624,4
-				,					

^{*} Ad 8/9/16/17/19 (1946–1982): A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

1984 1985 1986 1987

		Total Control		Mandat de prestations (MP) 19	982–1986				
				Prestations d'exploitation et de					MP 1987-
66,9 29,0 216,3 9 179,0 46,3 7 384,6	67,0 28,5 218,2 9 099,5 45,3 7 137,0	74,1 27,6 217,0 8 968,5 41,9 6 500,9	1 2 3 4 5 6	en millions d'unités Trains de voyageurs, trains-km Trains marchandises, trains-km Trafic voyageurs: voyageurs voyageurs-km Trafic marchandises: tonnes tonnes-km	79,3 26,6 217,2 9 001,0 41,5 6 404,6	79,5 26,8 218,1 9 043,3 43,5 6 891,5	80,1 25,7 224,6 9 381,0 44,5 7 049,3	80,4 25,5 228,5 9 324,5 45,1 6 966,4	85,9 25,4 257,6 10 680,0 44,4 6 812,0
38 367	38 791	39 213	7 8 9	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne Agents permanents et auxiliaires Agents à l'instruction Total	annuelle) 36 422 2 677 39 099	35 921 2 238 38 159	35 414 1 695 37 109	35 141 1 869 37 010	35 048 2 162 37 210
				Compte de résultats d'entrepris en millions de francs	se .				
1 530,6	1 633,1	1 808,0	10 11 12	Charges Traitements Allocations et indemnités Contributions aux assurances	1 733,6 235,6	1 746,2 232,1	1 755,9 232,2	1 804,2 235,4	1 813,6 238,2
120,2 1 650,8	122,9 1 756,0	135,4 1 943,4	13	du personnel Versements complémentaires pour les assurances du	212,9	220,3	228,8	238,1	244,5
175,2	190,2	204,3		personnel	179,4	193,4	214,5	223,7	226,9
107.0	151.0	170.0	14 15	Total des charges de personnel En % des charges totales	2 361,5 58,4%	2 392,0 59,2%	2 431,4 58,6%	2 501,4 58,7%	2 523,2 55,2%
137,3 312,5	151,6 341,8	179,2 383,5	16 17 18	Dépenses de choses Amortissements Intérêts	796,5 455,5 223,6	818,7 496,7 220,9	903,5 499,4 225,1	928,4 505,0 231,4	986,7 523,1 242,5
9,4	10,0	2 338,0	19	Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5	105,4	85,2	82,3	66,0
556,6 17,0%	61,0% 573,6 16,6%	64,6% 614,6 17,0%	20	Contribution des CFF pour l'infrastructure Autres charges	5,7	4,7	6,8	11,9	218,5 8,1
403,6	426,9	445,1	22	Total des charges	4 043,3	4 038,4	4 151,4	4 260,4	4 568,1
336,1	348,5	223,3	00	Produits	4.000.0	1 110 0	4.404.0	4.000 =	4.000.0
739,7 22,6% 3 269,0	775,4 22,4% 3 456,8	668,4 18,4% 3 621,0	23 24 25 26	Trafic voyageurs Trafic marchandises Indemnité compensatrice Aide initiale pour le ferroutage	1 088,2 1 132,8 618,0 25,0	1 119,6 1 177,8 659,0 10,7	1 191,0 1 178,7 679,0 13,1	1 206,7 1 178,7 662,0 16,4	1 262,3 1 152,4 510,0
942,5	966,6	1 011,9	27 28	Total des produits de transport En % des produits totaux	2 864,0 79,3%	2 967,1 79,5%	3 061,8 79,1%	3 063,8 78,5%	2 924,7 63,7%
1 128,9 2 071,4	1 106,2 2 072,8	1 102,7 2 114,6	29	Produits accessoires	440,1	460,2	510,5	483,1	511,5
335,1 269,0	354,6 269,0	388,0 610,0	30	Prestations propres pour le compte des investissements Prestations pour ordres	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8
2 675,5	2 696,4	10,0	32	de magasin Prestations de la Confédération	94,2	112,2	111,6	127,7	124,5
			33	pour l'infrastructure Autres produits	50,7	50,1		48,6	794,5 39,4
-593,5	-760,4	-498,4	34	Total des produits	3 611,6	3 734,2	3 870,2	3 903,6	4 591,4
-593,5 	-760,4 —	-498,4 	35 36	Résultat Excédent de produits Déficit	431,7	304,2	281,2	356,8	23,3

Aperçu chronologique

		1946	1950	1955	1960	1965	1970	1972	1973
	Bilan au 31 décembre en millions de francs								
	Actif								
42	Immeubles et installations Véhicules Total des valeurs d'établissement	2253 736	2451 836	2701 1055	3029 1435	3505 2001	4295 2689	4517 2988	5046 3186
44	ou d'acquisition Amortissements	2989 -1101	3287 -1593	3756 -2067	4464 -2635	5506 -3339	6984 4060	7505 -4371	8232 -4544
	Valeur au bilan Ouvrages inachevés Biens-fonds acquis à titre prévisionnel,	1888 61	1694 73	1689	1829 193	2167 461	2924 645	3134 964	3688 817
	participations	25	30	34	68	146	195	243	268
48	Total des immobilisations	1974	1797	1812	2090	2774	3764	4341	4773
49 50 51	Fonds de roulement Autres actifs Solde passif	193 58	184 184	248 48 —	308 62 —	419 97	476 115	705 112 18	965
52	Total de l'actif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5176	5831
54	Passif Capital de dotation Réserve légale Fonds de réserve	400 10 13	400 — 15	400 40 30	400 80 95	800 120 92	800 99 48	800 50 36	800 32 37
56	Total des fonds propres	423	415	470	575	1012	947	886	869
57 58 59	Engagements à long terme Engagements à court terme Engagements cumulés de la CPS	1548 206	1494 238	1369 196	1519 254	1664 501	2598 672	3369 791	3957 993
60	Total des fonds de tiers	1754	1732	1565	1773	2165	3270	4160	4950
61	Autres passifs (y compris solde actif)	48	18	73	112	113	138	130	12
62	Total du passif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	5176	5831
	Compte des investissements (jusqu'en en millions de francs	1982: cd	ompte de	constru	uction)				
71 72	Dépenses de choses Prestations propres								
73 74 75	Total du compte des investissements dont immeubles et installations véhicules		•	•					
76 77	Contributions de tiers et divers produits Investissements à la charge des CFF	89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	447,1	577,2	713,9

N	OI	ıvel	CI	PILI	Ct		PC
- 14	UL	AACI	- OI	. Lu		u	1 0

1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
leve.													
5370 3353	5743 3558	6002 3802	6128 4005	6655 4145	7176 4301	7749 4444	8201 4561	8631 4770	8859 4968	9650 5165	9938 5256	10117 5334	10483 5477
8723	9301	9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401	13827	14815	15194	15451	15960
-4738 3985	-4964 4337	-5204 4600	-5469 4664	-5554 5246	-5830 5647	-6165 6028	-6516 6246	-6878 6523	-7265 6562	-8340 6475	-8877 6317	-9301 6150	-9748 6212
983	1071	1224	1527	1169	933	689	663	572	769	1034	1393	1921	2477
264	262	286	295	305	312	304	293	302	310	341	347	354	1871
5232	5670	6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397	7641	7850	8057	8425	8876
1156	1116	1115	954	902	887	1067	872 326	971 419	873 444	982 829	1005 819	949 825	1495 705
234	623	708	688	623	624	593	760	498	432	304	281	357	-
6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076
800	800	800	800	800	800	800	800	3000	3000	3000	3000	3000	3000
38	39	40	41	42	44	45	47	43	2				
838	839	840	841	842	844	845	847	3043	3000	3000	3000	3000	3000
4722	5427	5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658	4743	4503	4618	4863	5031
1062	1143	1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584	1424	1582 758 ³	1667 725	1837 727	2254 633
5784	6570	7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242	6167	6843	7010	7427	7918
	_			_	_	-	_	-	223	122	152	129	158
6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076
									834,5 162,6	808,4 144,6	870,6 140,4	957,6 180,4	980,7 196,8
									997,1			1138,0	
									776,8 220,3	763,6 189,4	817,1	907,1 230,9	955,6 221,9
									-105,9				
806,6	831,0	865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1		778,8	788,5	948,2	

¹ Ad 47: à partir de 1987 seulement participations.

 $^{^{\}rm 2}$ Ad 55: à partir de 1983, les provisions pour la couverture de gros dommages figurent dans les engagements à court terme (ligne 58).

³ Ad 59: figurent jusqu'en 1983 dans les engagements à long terme (ligne 57).